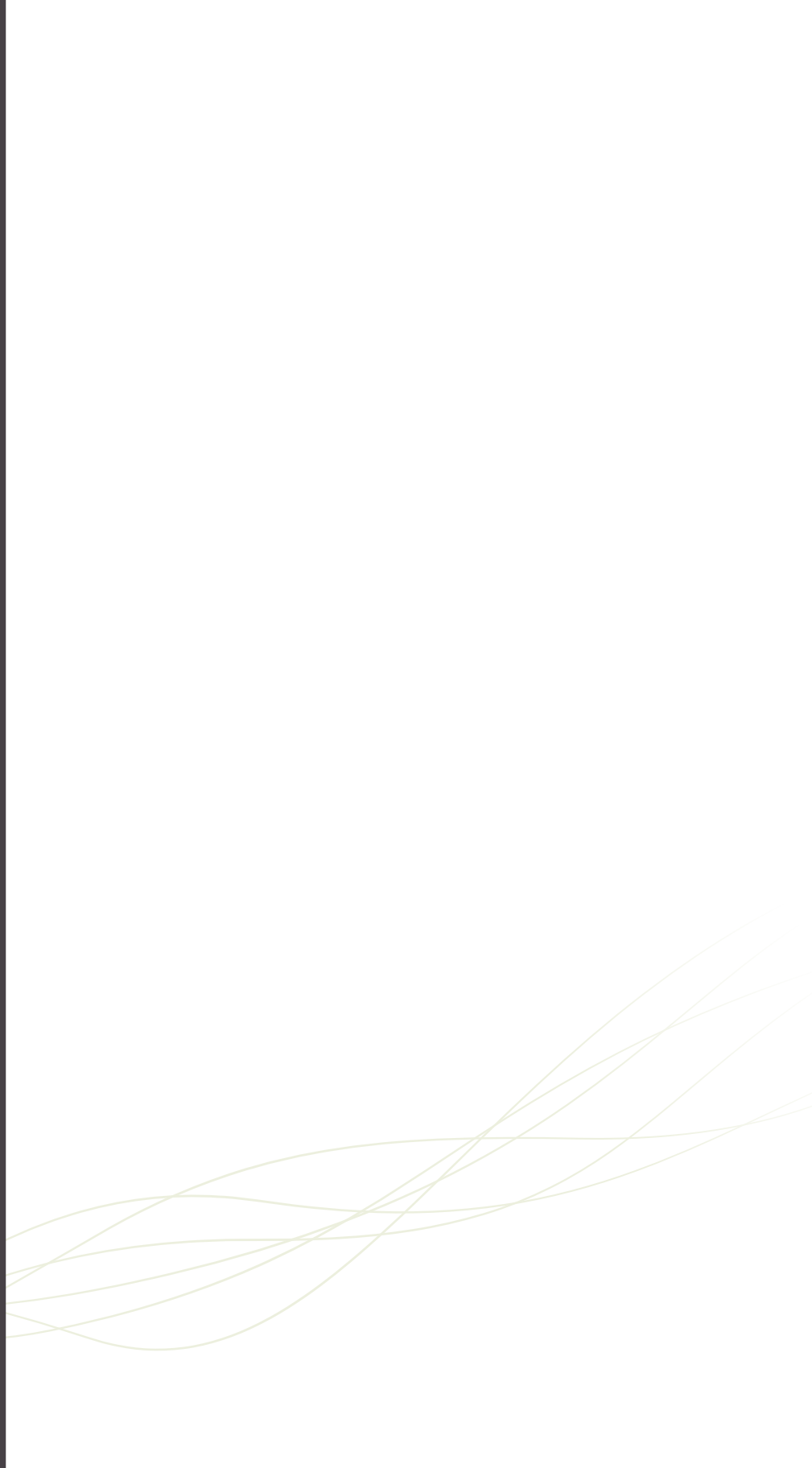


**ciste**

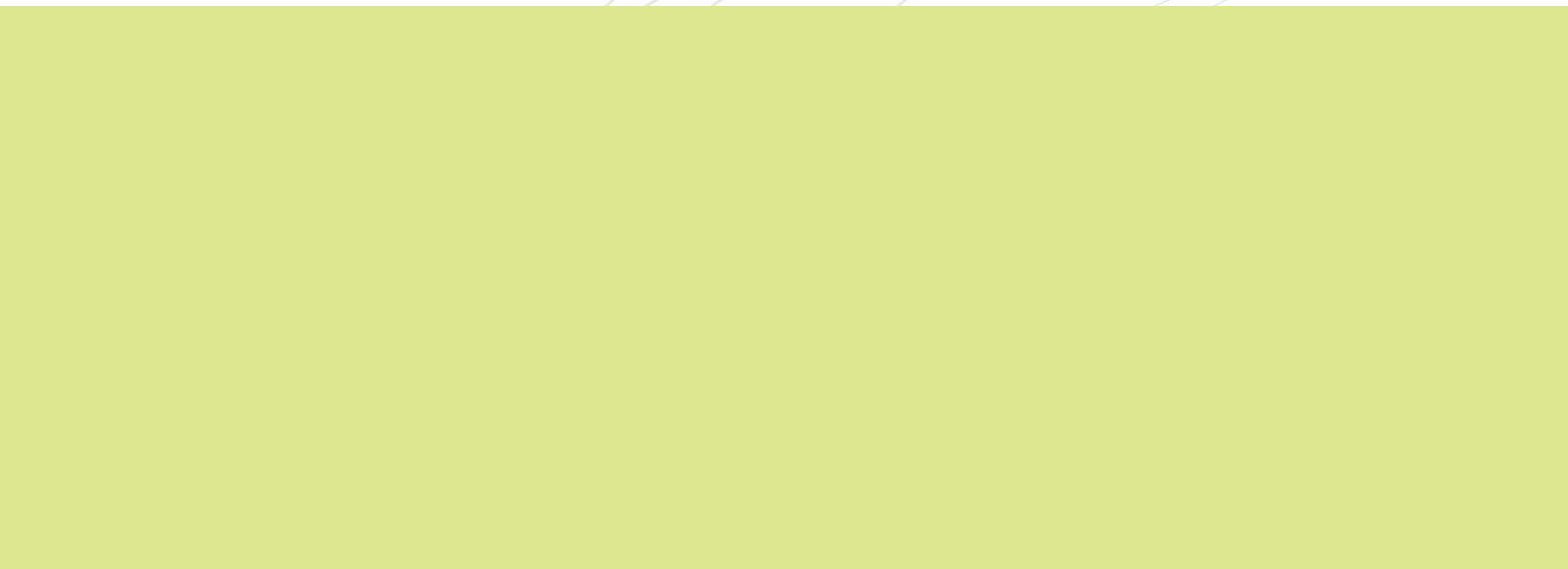
CENTRE D'INTERVENTION SOCIO-TECHNIQUE

# LA LETTRE #56

DÉCEMBRE  
2015







## UNE INTERVENTION À LA LOUPE

### ANPAA (Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie) Des études d'impacts au service de l'évolution de la structure

#### L'ORGANISME

L'ANPAA est une association reconnue d'utilité publique et agréée en éducation populaire. Elle a comme buts de promouvoir et de contribuer à une politique globale de prévention des risques et des conséquences des usages d'alcools, drogues et médicaments, pratiques de jeu excessif et autres addictions sans produits.

Présente dans 21 régions, elle compte plus de 1500 professionnels et administre plus de 90 établissements d'accompagnement et de soins. Son positionnement stratégique repose sur l'approche globale et le continuum de prise en charge : prévention – réduction des risques – soins – accompagnement.

Pour faire face à sa croissance, l'association s'est engagée dans une évolution de sa gouvernance et de son organisation portant notamment sur :

- > le recentrage des bénévoles sur le rôle "politique" et "initiateur de projets" ;
- > la professionnalisation de son fonctionnement et management ;
- > le renforcement de l'échelon régional désormais responsable des établissements et des actions.

#### LA DEMANDE

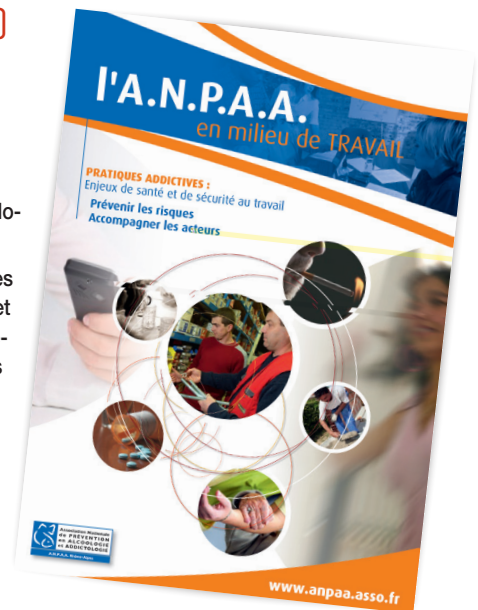
Pour émettre son avis sur les projets de réorganisation régionaux, le comité d'entreprise a demandé à bénéficier d'études d'impacts. Considérant ces études comme une opportunité, les directions régionales de Rhône-Alpes, Auvergne, Centre et PACA ont souhaité que ce travail :

- > soit réalisé de façon participative avec implication des acteurs ;
- > intègre un volet recommandations sur la mise en œuvre et la conduite des changements.

#### L'ACTION DES INTERVENANTS

- > Structurer la démarche méthodologique et la décliner en fonction des contextes régionaux.

- > Animer les comités de pilotage.
- > Animer les rencontres collectives d'échange et d'analyse avec l'encadrement, les membres des instances représentatives du personnel, un groupe métiers regroupant les différents métiers.
- > Réaliser les entretiens d'approfondissement avec les personnes directement impactées.
- > Animer un séminaire avec chaque équipe de direction régionale afin de procéder aux arbitrages nécessaires et d'affiner la feuille de route.



#### POINTS SIGNIFICATIFS

- > **Un bon outil d'animation et de réflexion.** Même si l'étude d'impact a un cadre défini, utilisée avec une approche participative, elle devient un bon outil d'animation et de réflexion au service d'un projet d'évolution.
- > **La diversité.** La commande est identique mais l'histoire et le contexte des régions sont différents. Les travaux menés le sont donc aussi.
- > **L'adaptabilité.** Les comités de pilotage paritaires ont permis de prendre en compte cette diversité et d'adapter les travaux aux besoins de la structure, des acteurs et du terrain.
- > **L'importance des recommandations.** Les impacts interpellent mais ne mobilisent que quand leurs conséquences sont trop fortes. Travailler les recommandations à motiver les équipes car elles représentent le "construire ensemble" des changements du cadre de travail.
- > **L'importance de la méthode de conduite des évolutions.** Un peu sous-estimée par la structure en amont des décisions, c'est le point le plus évoqué comme impact important et perturbant. La période de transition devient une problématique qui dépasse le projet futur.
- > **La clarification** devient un moteur de relance et de re-motivation puissant.

hamm@ciste.fr

## D'INFO

# ciste

CENTRE D'INTERVENTION SOCIO-TECHNIQUE

35, avenue du Granier – 38240 Meylan  
Tél. / Fax : 04 76 41 11 94 – Mail : ciste@ciste.fr – www.ciste.fr